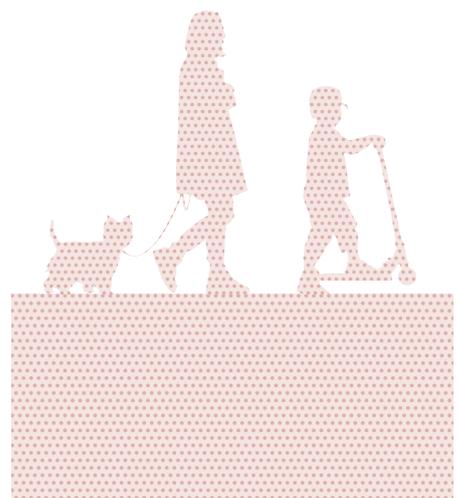


Région Morges Bilan d'activités 2017



Éditorial

Sommaire

L'association	1
Etudes régionales	2
Urbanisation	3
Mobilité	4
Environnement et agriculture	5
PALM: État de la mise en œuvre	6-7
Coordination RM – ARCAM	8
Rapport de gestion	9

L'année 2017 a été marquée par plusieurs aboutissements d'études et a vu se dérouler la 2^{ème} Conférence régionale – « C'est parti, ma Région! »

Cette fois, c'est bien parti! Une grande journée à succès, c'était le samedi 30 septembre dernier. Les grands chantiers qui modifieront durablement le visage de la région morgienne ont débuté. Arrêtons-nous plus particulièrement sur le domaine de la mobilité. En effet, l'évolution des transports publics dans la région morgienne, constituera sans aucun doute l'un des changements les plus visibles de ces prochaines années. Une armature d'axes forts futurs à construire autour de la synergie urbanisme et transports. Un maillon performant dans une chaîne de mobilité combinée, avec un appui sur le réseau ferroviaire principal et les connexions externes du réseau.

Validée en avril 2017, l'étude « Transports publics–Réseau 2030 » prévoit en effet un doublement de la capacité de transport au cours des 15 prochaines années. Les conséquences de cette évolution risquent de se faire ressentir à de nombreux niveaux:

- Pour l'entreprise MBC, cela signifie notamment de trouver un dépôt capable de stocker les quelque 100 bus que comptera la flotte. Un projet d'implantation est actuellement en cours sur la commune de Denges et devrait se concrétiser au cours des prochaines années.
- Pour les communes de la région, cela représente non seulement une augmentation importante des financements dédiés au transport public urbain, mais également des investissements dans les infrastructures pour réaliser des abribus ou des aménagements susceptibles de favoriser la progression des bus dans le trafic (par exemple par l'intermédiaire de voies bus).
- Pour les habitants de la région, cela se traduit par un réseau repensé avec de meilleures connexions, des cadences améliorées et une complémentarité optimisée avec les autres modes de transports.

En validant l'étude « Transports publics–Réseau 2030 », les représentants politiques se sont fixé pour ambition de réaliser les investissements nécessaires pour atteindre une moyenne de 30% de déplacements en transports publics d'ici 15 ans. Il appartient désormais aux habitants de la région de favoriser les transports publics dans le cadre de leurs déplacements à chaque fois que cela est possible.

Je profite de l'opportunité qui m'est donnée de remercier très chaleureusement tous les membres de l'équipe de Région Morges pour leur engagement sans faille, afin de pouvoir construire un bel avenir à notre association et par cela à notre région.

A tous un bel été et une bonne lecture.



Philippe Guillemin
Vice-président
de Région Morges



© Stéphanie Etter



L'association

2^{ème} Conférence régionale

Le 24 septembre 2007, 10 communes de la région morgienne signaient une **convention pour la mise en œuvre du projet de Schéma Directeur de la Région Morges (SDRM)**, posant ainsi les bases de la coopération régionale en matière d'aménagement du territoire. Dix ans plus tard, travailler ensemble est devenu une habitude, notamment en ce qui concerne le développement d'un système de transport efficace ou la réalisation de nouveaux quartiers adaptés aux besoins de la population.

C'est donc tout naturellement que, réunies lors de la **2^{ème} Conférence régionale du 30 septembre dernier**, elles ont réaffirmé leur volonté de collaborer pour garantir un développement harmonieux de toute la région.

A travers une exposition et une visite guidée des projets en cours de réalisation, les communes ont profité de l'occasion pour présenter les stratégies de la région en matière de développement. Des tables rondes ont également été organisées pour débattre de l'évolution des transports publics ou de l'habitat individuel. Enfin, les classes de l'établissement scolaire de Préverenges et environs ont participé à la manifestation en organisant leur propre exposition.

Au final, ce sont près de 400 personnes qui ont fait le déplacement. Conseiller communal ou simple curieux, professionnel de l'aménagement ou parent d'élève, ils ont pu découvrir, le temps d'une journée, les processus qui encadrent le développement de leur territoire. Et, peut-être, se projeter un peu dans ce que pourrait être la région morgienne de demain.

Plus d'information sur le déroulement de cette journée sur www.regionmorges.ch

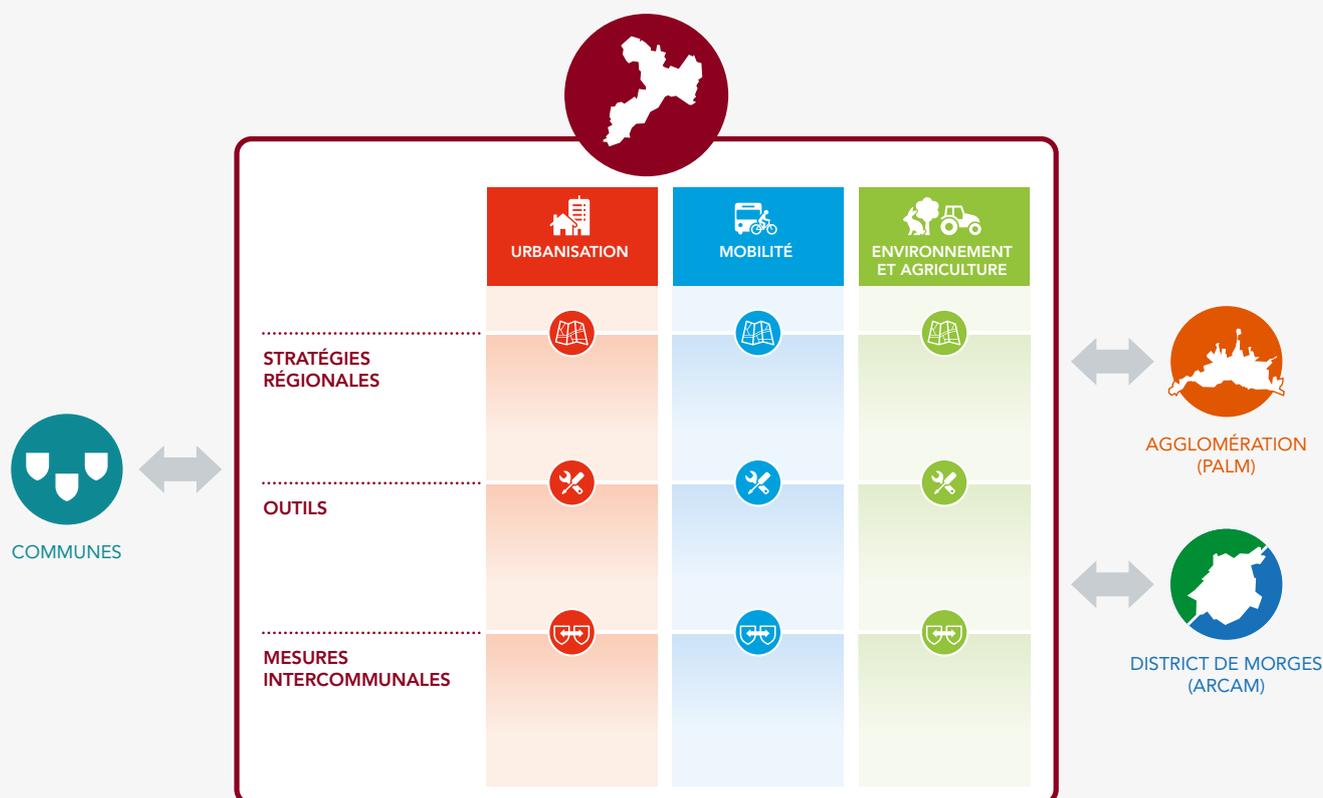


Images sur cette page : © Stéphane Etter



Etudes régionales

RÉGION MORGES



Pour mener à bien ses missions de coordination et de planification, Région Morges accompagne les communes dans le cadre de nombreuses études qui peuvent être classées selon trois catégories :

-  **Stratégies régionales** : lignes directrices et vision à long terme pour le développement ;
-  **Outils** : guides pratiques et outils de monitoring permettant de tenir compte des enjeux régionaux lors de la planification au niveau communal ;
-  **Mesures intercommunales** : soutien aux communes dans le cadre de projets d'envergure régionale.

Ces études traitent de manière coordonnée des différentes dimensions du développement territorial à savoir l'**Urbanisation**, la **Mobilité** et l'**Environnement et agriculture**. Elles permettent aux communes de disposer de bases solides pour appréhender l'évolution de leur territoire.

En parallèle, Région Morges effectue une coordination à trois niveaux :



Au niveau communal, en garantissant que les stratégies et outils développés intègrent les initiatives et projets des communes partenaires ;



Au niveau de l'agglomération, en veillant à ce que les stratégies et outils développés soient conformes aux lignes directrices du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), et également à ce que le PALM reprenne les résultats des stratégies régionales ;



Au niveau du district de Morges, en collaborant avec l'ARCAM sur des thématiques qui nécessitent d'être traitées à une échelle plus large que le périmètre concerné par Région Morges, notamment en matière de mobilité, de développement économique et d'agriculture.



Urbanisation

ZIZA Demain – Sites pilotes

Évoluant au gré des dynamiques économiques, l'aménagement des zones industrielles et artisanales (ZIZA) ne peut être appréhendé de la même manière que celui des quartiers résidentiels. Malgré tout, celles-ci n'en demeurent pas moins concernées par le développement vers l'intérieur.

Consciente de cette problématique, la Confédération soutient, au titre de **projet-modèle pour un développement territorial durable**, la démarche ZIZA Demain qui vise à proposer des solutions pour une intégration urbaine des zones d'activités.

Après avoir achevé la phase de diagnostic et d'analyse des potentiels dans le courant de l'année, les partenaires ont entamé la seconde phase de la démarche qui consiste à produire une image directrice pour le développement de trois zones d'activités de la région (sites pilotes).

Ce processus a permis de mettre en évidence des situations très contrastées sur les différents sites pilotes. Situé à proximité du centre-ville de Morges, le secteur « Sud-Est Morgien », permet de tirer parti de la très bonne accessibilité et des services implantés aux alentours pour envisager un quartier relativement dense intégrant des activités secondaires et tertiaires.

En comparaison, dans les secteurs « Lonay – Tuilière » et « Denges – La Pale », les études préconisent davantage d'activités secondaires et une densité d'emplois un peu moins importante.

Les résultats obtenus pourraient fournir les bases pour encadrer l'évolution à long terme de ces secteurs. Ils viendront également alimenter un guide d'aménagement des zones industrielles et artisanales attendu pour l'été 2018.

Plus d'information sur le site www.ziza-demain.ch



= Etat d'avancement au 31.12.2017
 = Progression (2016 / 2017)



Les études-test ont notamment permis d'étudier des pistes de solutions pour le développement à moyen et long terme de la zone industrielle de « Denges – La Pale ».



Mobilité

Transports publics – Réseau 2030

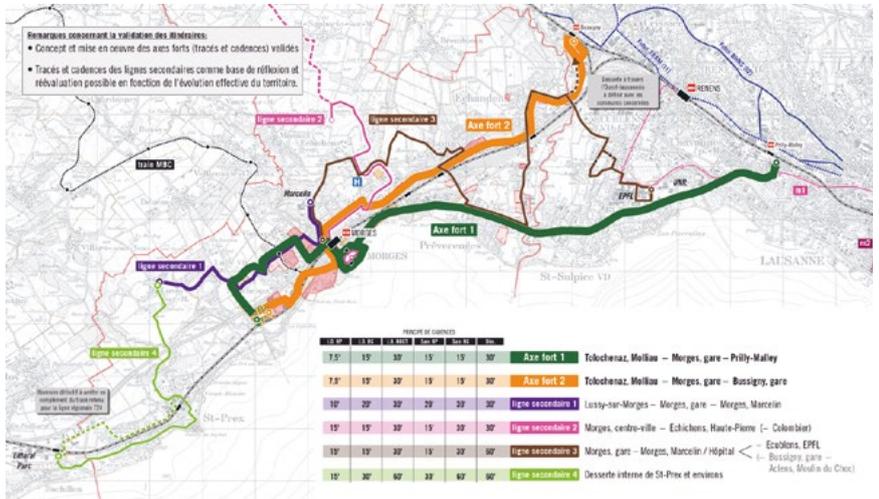


Image directrice du réseau de transports publics de la région morgienne à horizon 2030.

La croissance démographique pose un important défi en matière de système de transports. Les routes, déjà congestionnées aujourd’hui, ne seront pas en mesure d’absorber les déplacements supplémentaires si tout le monde conserve ses habitudes de transport. Le développement de la région morgienne passe donc nécessairement par une augmentation significative de l’offre et de l’utilisation des transports publics.

Elaborée en partenariat avec les communes, l’Etat de Vaud et les Transports de la région Morges Bière Cossonay (MBC), l’étude « Transports publics – Réseau 2030 » a permis aux partenaires de se doter d’une **image directrice** pour l’évolution du réseau. Débutée au printemps 2015, cette étude a été finalisée en avril 2017 avec la publication d’un rapport, disponible sur le site internet de Région Morges.

Cette dernière propose notamment :

- La mise en place de **deux lignes structurantes** reliant le futur quartier de SudVillage à Tolochenaz à l’Ouest aux gares de Bussigny et Prilly-Malley à l’Est. Se croisant à la gare de Morges, ces lignes constitueront l’armature principale du réseau urbain et circuleront à une fréquence de 7.5 minutes en heure de pointe. Elles seront appuyées par le train Bière-Apples-Morges dont la cadence sera également renforcée.
- La réorganisation des **lignes secondaires** et l’amélioration de leur cadence à 10 ou 15 minutes en heure de pointe pour desservir de manière efficace l’ensemble de la région. A ce stade, les itinéraires proposés constituent une base de travail qui devra être affinée en fonction de l’arrivée effective des nouveaux habitants. Ce dispositif sera complété par les lignes régionales pour la desserte des villages situés en périphérie de l’agglomération.
- Le **doublage de la capacité de transport** sur le réseau MBC, soit l’achat de nouveaux véhicules, dont des bus articulés, pour répondre à l’augmentation de la demande.

Ces éléments seront mis en œuvre par étape dans le cadre de la stratégie de développement des MBC en coordination avec l’ensemble des partenaires, notamment au sein de l’agglomération.



MOBILITÉ



TRANSPORTS PUBLICS

TP 2030

ACCESSIBILITÉ MULTIMODALE

Accessibilité à la jonction d’Ecublens (H1)

Gestion du trafic et priorisation des TP



OUTILS DE SUIVI

Monitoring des mesures infrastructurelles

Monitoring des mesures mobilité douce



= Etat d’avancement au 31.12.2017
 = Progression (■ 2016 / ■ 2017)



Environnement et agriculture

Plan sectoriel biodiversité

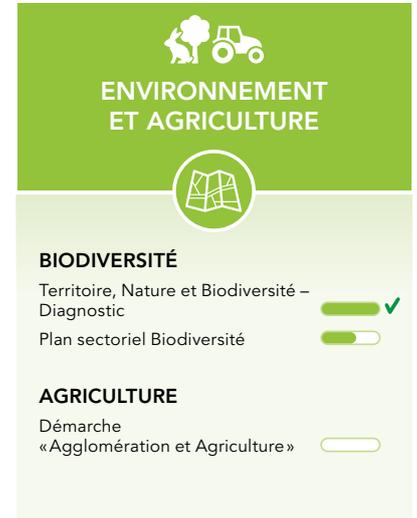
L'aménagement du territoire peut jouer un rôle important pour favoriser la biodiversité. Par une réflexion transversale, il permet en effet d'organiser harmonieusement les besoins liés aux activités humaines et ceux des différentes espèces animales et végétales. Lorsque l'on est bien informé, on se rend compte rapidement que des solutions simples existent. Il suffit alors de peu de moyens pour les mettre en œuvre.

C'est sous cet angle que Région Morges a entamé l'élaboration d'un Plan sectoriel Biodiversité. Après avoir élaboré un diagnostic avec la Maison de la Rivière, l'association et les communes partenaires se sont attelées à définir les lignes directrices qui permettront de favoriser la prise en compte de cet enjeu dans les politiques d'aménagement du territoire. L'étude est actuellement en cours et les résultats seront publiés en été 2018.



© Viridis

Tant en ville qu'à la campagne, les vieux arbres jouent un rôle important pour l'infrastructure écologique. Le plan sectoriel propose donc des mesures pour préserver et renouveler ce patrimoine.



= Etat d'avancement au 31.12.2017
 = Progression (2016 / 2017)

Place de l'agriculture dans l'agglomération

Face aux nombreux projets de logements et d'infrastructures prévus dans la région, les enjeux agricoles passent souvent au second plan. Pourtant, sur sa partie morgienne, l'agglomération compte près de 170 hectares de terres agricoles qui ne seront que marginalement urbanisées à l'horizon 2030, offrant la possibilité de maintenir une agriculture de proximité au cœur de l'agglomération.

Région Morges souhaite aider les agriculteurs à tirer parti des opportunités offertes par les développements urbains (promotion des produits du terroir, vente directe, etc.), tout en formulant des réponses appropriées aux enjeux de cohabitation avec une population de plus en plus nombreuse à fréquenter l'espace agricole.

Une démarche est actuellement en cours d'élaboration en collaboration avec l'ARCAM et le Service cantonal de l'Agriculture et de la viticulture. Elle devrait débuter en automne 2018.

© V. Bozzo



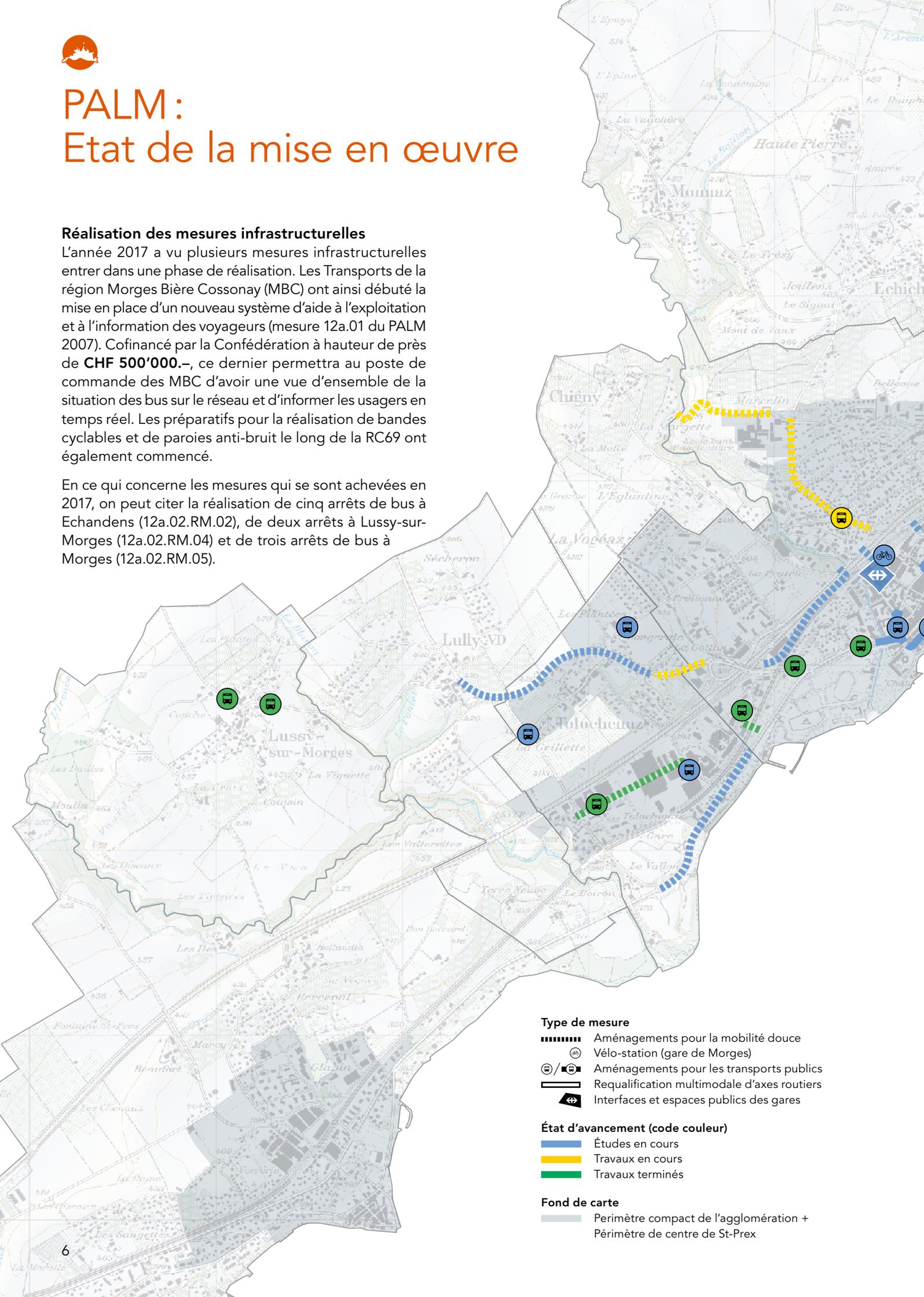


PALM: Etat de la mise en œuvre

Réalisation des mesures infrastructurelles

L'année 2017 a vu plusieurs mesures infrastructurelles entrer dans une phase de réalisation. Les Transports de la région Morges Bière Cossonay (MBC) ont ainsi débuté la mise en place d'un nouveau système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (mesure 12a.01 du PALM 2007). Cofinancé par la Confédération à hauteur de près de **CHF 500'000.-**, ce dernier permettra au poste de commande des MBC d'avoir une vue d'ensemble de la situation des bus sur le réseau et d'informer les usagers en temps réel. Les préparatifs pour la réalisation de bandes cyclables et de parois anti-bruit le long de la RC69 ont également commencé.

En ce qui concerne les mesures qui se sont achevées en 2017, on peut citer la réalisation de cinq arrêts de bus à Echandens (12a.02.RM.02), de deux arrêts à Lussy-sur-Morges (12a.02.RM.04) et de trois arrêts de bus à Morges (12a.02.RM.05).



Type de mesure

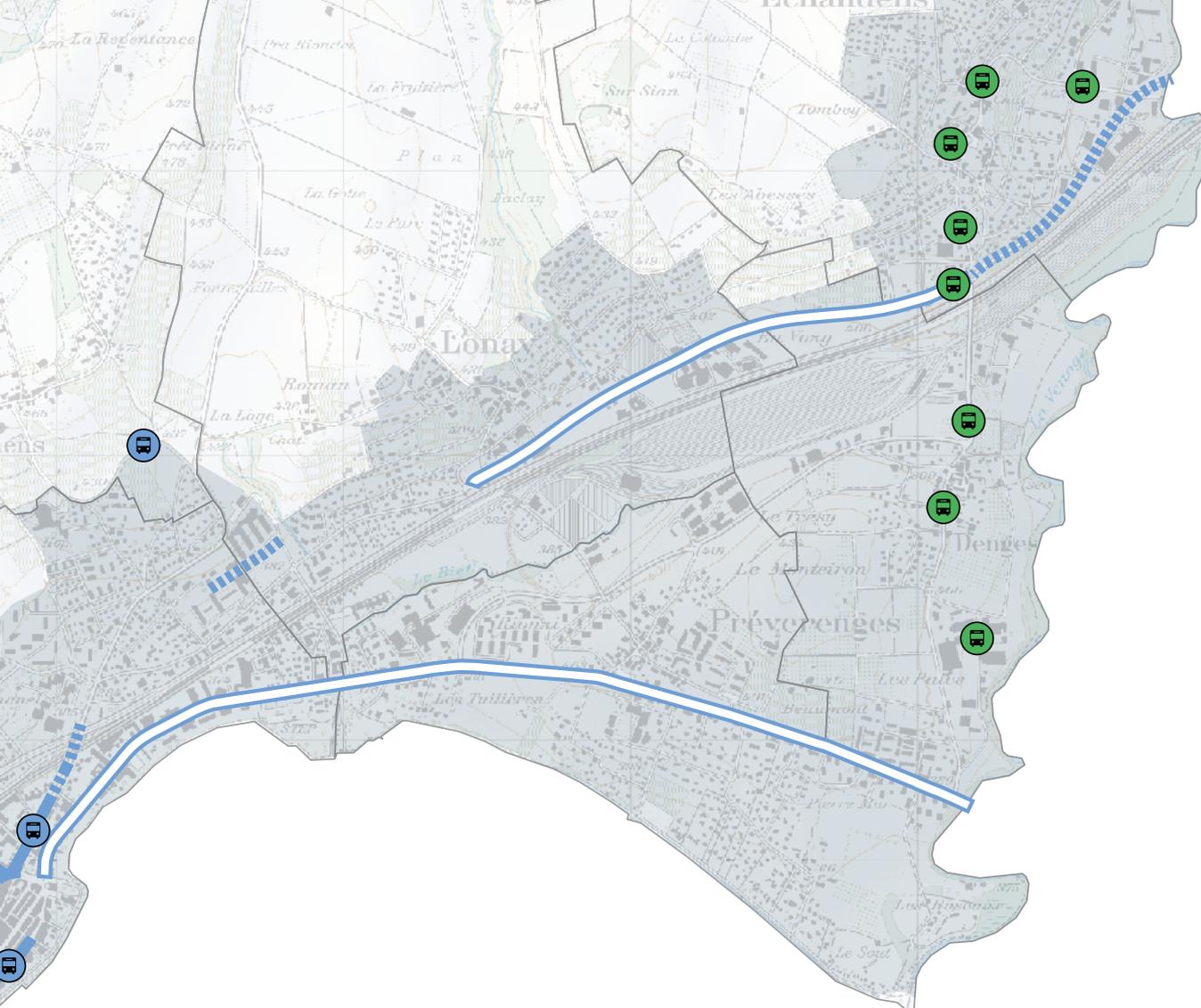
- Aménagements pour la mobilité douce
- Vélo-station (gare de Morges)
- Aménagements pour les transports publics
- Requalification multimodale d'axes routiers
- Interfaces et espaces publics des gares

État d'avancement (code couleur)

- Études en cours
- Travaux en cours
- Travaux terminés

Fond de carte

- Perimètre compact de l'agglomération +
- Perimètre de centre de St-Prex



D'importants retards constatés

Dans le cadre du rapport PALM 2007, la Confédération a octroyé plus de 13.8 millions de CHF pour la réalisation d'infrastructures dans la région morgienne. D'importants retards ont par la suite été constatés par rapport au planning initial. Ainsi, en 2017, au vu des retards dans la réalisation, seuls **2.5 millions de CHF** (soit 18% de cette somme) ont été perçus.

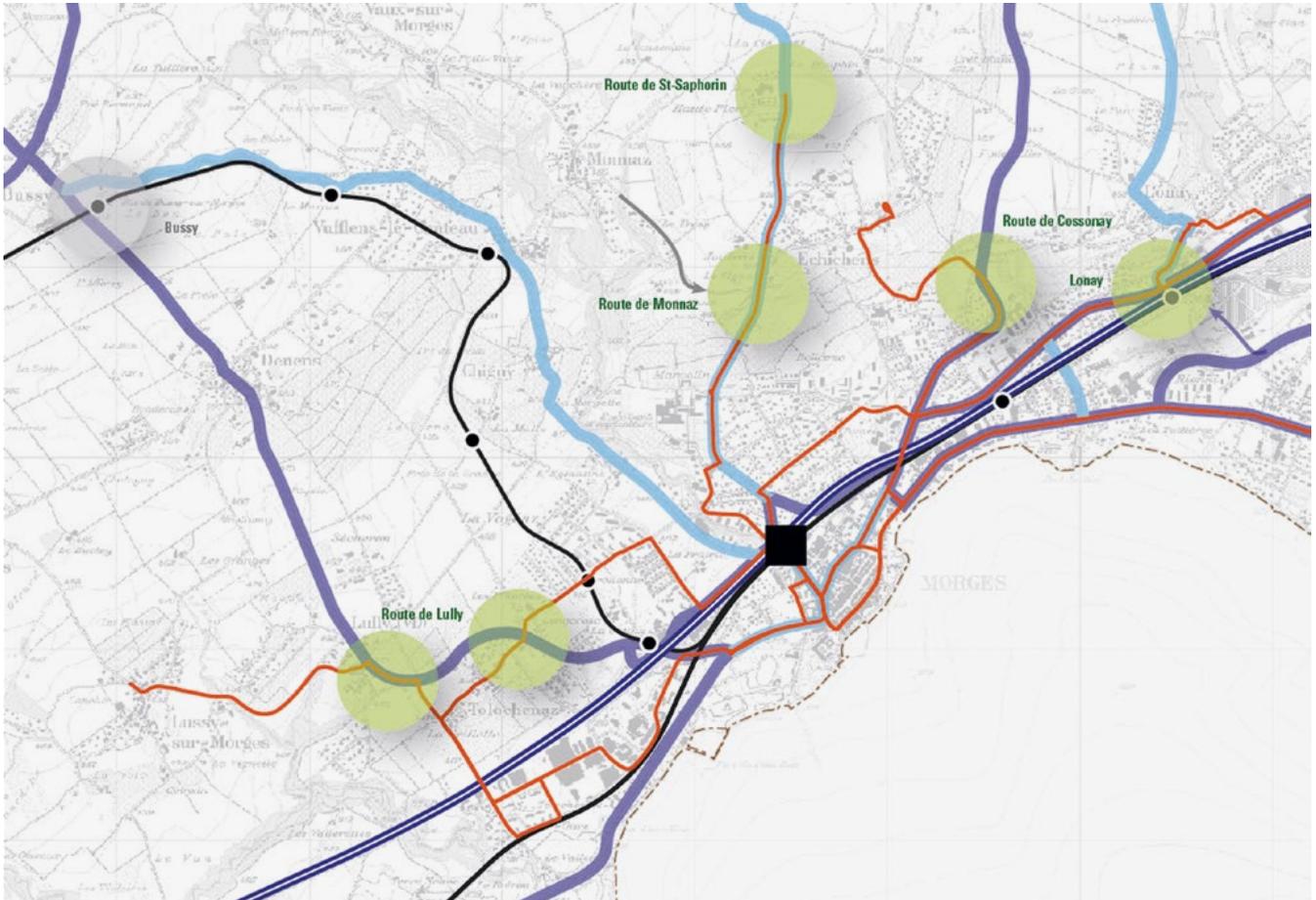
Pour le PALM 2012, le constat est similaire puisqu'en 2017, **aucun cofinancement fédéral** n'a encore été perçu pour des mesures initialement planifiées entre 2015 et 2018. La très grande majorité des cofinancements seront perçus avec plusieurs années de retard.

Pour pallier à cette situation, un plan d'actions permettant de favoriser la mise en œuvre des mesures est actuellement en cours d'élaboration.

	COUTS IMPOSABLES [2005 HT]	COFINANCEMENTS SELON ACCORD SUR LES PRESTATIONS [2005 HT]	COFINANCEMENTS REÇUS ESTIMÉS [TTC]
PALM 2007			
■■■■■■■ Mobilité douce: développement du réseau	3'574'000.- CHF	1'429'600.- CHF	632'835.- CHF
■■■■■■■ Mobilité douce: franchissements	5'192'000.- CHF	2'076'642.- CHF	602'294.- CHF
▬ Requalification multimodale d'axes routiers	12'706'422.- CHF	5'082'569.- CHF	- CHF
⊕/⊖ Aménagements pour les transports publics	13'711'000.- CHF	5'258'308.- CHF	1'287'683.- CHF
	35'183'422.- CHF	13'847'119.- CHF	2'522'812.- CHF
PALM 2012			
■■■■■■■ Mobilité douce: développement du réseau	2'715'456.- CHF	950'410.- CHF	- CHF
■■■■■■■ Mobilité douce: franchissements	1'128'571.- CHF	395'000.- CHF	- CHF
⊕ Mobilité douce: vélo-station (gare de Morges)	2'630'000.- CHF	920'500.- CHF	- CHF
▬ Requalification multimodale d'axes routiers	18'809'523.- CHF	- CHF	- CHF
⊕/⊖ Aménagements pour les transports publics	9'404'761.- CHF	- CHF	- CHF
⚡ Interfaces et espaces publics des gares	4'700'000.- CHF	1'645'000.- CHF	- CHF
	39'388'311.- CHF	3'910'909.- CHF	- CHF
Total général	74'571'733.- CHF	17'758'028.- CHF	2'522'812.- CHF



Coordination Région Morges – ARCAM



© RR&A

Dans la région morgienne, plusieurs sites ont été identifiés comme potentiellement intéressants pour la création de «P+R urbains» en coordination avec le futur réseau de transports publics, notamment à Lully, Tolochenaz, Echichens et Lonay.

Etude P+R

Suite à la fermeture provisoire du parking P+R de la gare de Morges, l'ARCAM a entrepris, en collaboration avec la Ville de Morges et la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR), la mise en place d'un **concept régional de stationnement P+R**. Ce dernier identifie les sites les plus adaptés pour la réalisation de telles infrastructures en se basant notamment sur les critères suivants : secteur situé en amont des zones de congestion, bonne accessibilité par les transports individuels, desserte en transports publics toutes les 30 minutes au moins en direction des principales destinations (Morges, Lausanne et Genève).

Recouvrant la partie urbaine du district, l'association Région Morges est particulièrement concernée par cette problématique. En effet, les axes routiers en entrée de ville sont en proie à un phénomène de congestion depuis de nombreuses années. Au vu du développement attendu, une **réorganisation du système de transport**

apparaît nécessaire pour garantir à terme la fluidité du trafic. De nombreuses stratégies sont donc élaborées pour organiser le système de transport de manière efficace, notamment au travers de l'étude Transports publics – Réseau 2030 (2017, p.4) ou de la mise en place d'un réseau de mobilité douce à l'échelle de la région (2016).

Offrant une solution de mobilité efficace pour les habitants du district qui souhaitent rejoindre les zones urbaines, les P+R constituent un élément indispensable de ce dispositif. Afin de déployer l'intégralité de leurs effets, ils seront soutenus par une stratégie de gestion du trafic et de priorisation des transports publics, qui garantira **une circulation fluide des bus en entrée et à l'intérieur du périmètre d'agglomération**. Cette dernière sera élaborée à l'échelle de Région Morges, en partenariat avec la Ville de Morges et les communes concernées, les MBC et la DGMR. Elle débutera en janvier 2018.

Rapport de gestion

Comité exécutif (CE)

Le comité exécutif s'est réuni 11 fois durant l'année 2017. Ses tâches consistent essentiellement à assurer la gestion des affaires courantes de Région Morges et la collaboration avec les entités voisines, notamment dans le cadre de la conduite partenariale du PALM. Il s'assure également de la bonne coordination des différentes études, de définir la politique de communication de l'association et de la préparation des séances du GROFIL.

Groupe de pilotage (GROFIL)

Le groupe de pilotage s'est réuni 9 fois durant l'année 2017. Il assume la responsabilité du pilotage de l'association. Il supervise les études et mesures à mettre en œuvre au niveau de la région, en déterminant notamment les objectifs, le budget et le plan de travail, en allouant les ressources nécessaires et en validant les résultats.

Bureau technique (BT)

Le bureau de Région Morges est installé au centre TL de Perrelet, chemin du Closel 15 à Renens. Les postes du bureau de Région Morges représentent 3.2 EPT. Ils sont occupés par Charlotte Baurin, cheffe de projet (90%), Regina Witter, adjointe et ingénieure mobilité (80%), Guillaume Raymondson, chargé de mission (70-80%) et Carine Staub, assistante administrative (80%). Un stagiaire, William Barbosa, est venu compléter l'équipe de février à juillet. Il a été ensuite engagé comme urbaniste (60-80%) pour une durée d'une année afin de renforcer le bureau technique durant les 2 congés maternité.

Groupe technique (GT)

Le groupe technique s'est réuni 11 fois durant l'année 2017. Les 11 communes de Région Morges ainsi que différents services de l'Etat, l'ARCAM et les MBC y sont représentés. Il s'occupe entre autres de préavisier les planifications communales (PPA, PQ, PGA, etc.) avant l'envoi au Canton pour l'examen préalable. Il assure également le suivi technique des études et veille à une bonne coordination des différents projets.

Finances

Le budget de fonctionnement sert à couvrir les frais annuels pour le fonctionnement du bureau technique. Il est financé par les communes au prorata de leur population et le Canton, qui participe à hauteur de CHF 127'514.-.

Les chantiers d'études font l'objet d'un budget à part. Celui-ci est financé par les communes, au prorata de leur population. Le Canton participe également financièrement à certaines études.

Études inscrites au budget 2017, validées par le GROFIL de septembre 2016 :

		CHF	
1	Transports publics	Mise en œuvre réseau TP	50'000.-
2	RC1	Tronçon Morges-Saint-Prex, étude préliminaire	25'000.-
4	Urbanisation et Paysage	ZIZA, phase 2, stratégie / Lonay Sud, études test	65'000.-
5	Mobilité douce	Voie verte, sites pilotes	40'000.-
6	Environnement et agriculture	Territoire, Nature et Biodiversité	45'000.-
7	RC80	Avant-projet	80'000.-
8	Accessibilité multimodale	Etude de gestion trafic et priorisation des TP	50'000.-
	Communication	Actions de communication et Conférence régionale	50'000.-
	PALM	Etudes du PALM	50'000.-
	Total		455'000.-

Comptes 2017

Le budget de fonctionnement 2017 d'un montant de CHF 557'550.- a été adopté par les communes fin septembre 2016. Le compte de fonctionnement 2017 présente un excédent de charges de CHF 9'150.50.

Chantiers	Dépenses		Recettes		Solde
	2017	cumul au 31.12.17	2017	cumul au 31.12.17	
1 Transports publics	7'033.35	202'642.55	50'000.00	268'500.00	65'857.45
2 RC1	15'137.75	420'870.20	25'000.00	467'013.00	46'142.80
4 Urbanisation et Paysage	141'382.45	779'991.95	65'000.00	964'587.70	184'595.75
5 Mobilité douce	29'555.35	421'627.05	40'000.00	458'000.00	36'372.95
6 Environnement et agriculture	58'320.00	162'539.80	45'000.00	196'400.00	33'860.20
7 Requalifications routières	-	77'088.20	80'000.00	176'500.00	99'411.80
8 Accessibilité multimodale	12'224.40	44'973.15	50'000.00	100'000.00	55'026.85
Communication	47'693.90	210'506.95	50'000.00	270'000.00	59'493.05



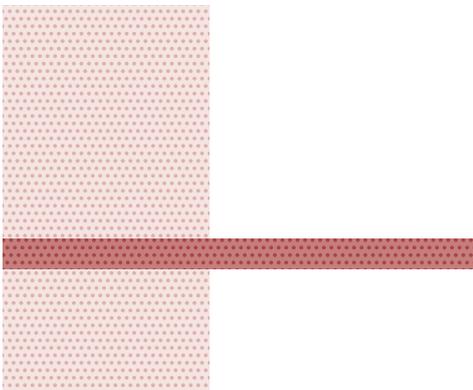
Lausanne-Morges
Région Morges

Région Morges

Chemin du Closel 15
Case postale 129
1020 Renens 1

Tél. +41 21 621 08 07

e-mail info@regionmorges.ch



www.regionmorges.ch